



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 07 NOVEMBRE 2025

AFFAIRE N° 08-20251107

BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept du mois de novembre à neuf heures et vingt minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 30 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet.

NOTA:

ETAIENT PRESENTS

Nombre de conseillers en exercice : 48

Présents : 27

Absents représentés : 14

Absents: 07

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice, GASTRIN Albert, MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne, PAYET-TURPIN Francemay, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles.

-Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, HOAREAU Sylvain, HUET Marie-Josée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

ROMANO Augustine par GASTRIN Albert, PICARDO Bernard par PAYET TURPIN Francemay, TURPIN Catherine par MAUNIER Daniel, TECHER Doris par ROBERT Evelyne, FONTAINE Véronique par DOMITILE Noëline, LEBON Jean Richard par DIJOUX RIVIERE Mimose.

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

Communauté d'Agglomération du Sud

SOUBAYA Josian par BLARD Régine, BENARD Monique par THERINCOURT Jean Pierre.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, LEJOYEUX Marie Andrée représenté par Sylvain HOAREAU, K/BIDI Emeline représentée par LEICHNIG Stéphanie, LANDRY Christian représenté par David LEBON, MUSSARD Harry représenté par HUET Marie-Josée.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

GENCE Jack.

- Commune de Saint-Joseph -

MUSSARD Rose Andrée, HUET Mathieu, LEVENEUR Inelda, FULBERT GERARD Gilberte, VIENNE Axel.

- Commune de l'Entre-Deux -

LAFOSSE Camille.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame MONDON Laurence a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025 Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

AFFAIRE N° 08-20251107

BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Le Président rappelle que :

- le Budget Primitif 2025 a été adopté par délibération n° 10-20250404 en date du 4 avril 2025.
- les résultats de fonctionnement de l'année 2024 ont ensuite fait l'objet d'une procédure d'affectation par délibération n° 09-20250617 en date du 17 juin 2025.
- les résultats de 2024 ainsi affectés doivent être repris dans les comptes de l'année 2025 par l'adoption d'un Budget Supplémentaire.

A cet effet, il est proposé d'examiner le Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de l'assainissement collectif, lequel prévoit la reprise des résultats de clôture de 2024 ainsi que les mesures d'ajustement des crédits prévisionnels ouverts au Budget Primitif 2025 pour tenir compte des évolutions enregistrées à ce jour.

A. Le cadre budgétaire

S.P.A.C.	Exploitation	Investissement	Total
B.P. 2025	2 530 000,00	5 702 000,00	8 232 000,00
B.S. 2025	700 000,00	2 183 036,45	2 883 036,45
Total	3 230 000,00	7 885 036,45	11 115 036,45

Comme indiqué précédemment, le Budget Supplémentaire 2025 est le document de reprise des résultats de l'année 2024, lesquels permettent cette année :

- · d'augmenter les recettes de la section d'exploitation = + 690 451,74 €.
- · d'augmenter les recettes de la section d'investissement = + 1 617 018,45 €,
- d'augmenter les dépenses de la section d'investissement = + 1 474 433,10 €.

Des mesures d'ajustements des crédits sont également proposées à ce Budget Supplémentaire. Parmi ces mesures, celle concernant la reprise des reports de crédits d'investissement non utilisés en 2024 va impacter le budget 2025 de la manière suivante :

- Dépenses de la section d'investissement = + 708 603,35 €
- Recettes de la section d'investissement = + 566 018.00 €.

La clé de répartition des crédits reste conforme aux priorités définies lors du débat sur les orientations budgétaires 2025, à savoir : 71 % des crédits dédiés à l'investissement et le solde, soit 29 %, à l'exploitation du service public.

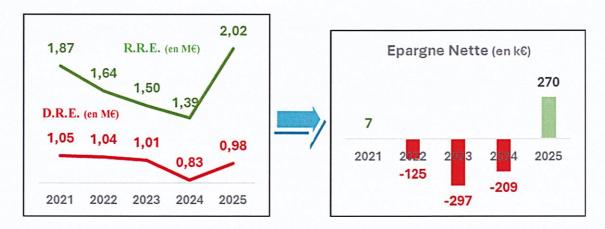
B. Le cadre financier

1. Une évolution positive de l'épargne nette confirmée en 2025

Communauté d'Agglomération du Sud

Lors du vote du Budget Primitif 2025, l'analyse des principaux indicateurs financiers du budget annexe de l'assainissement collectif montrait une amélioration de l'épargne nette en 2025. Cette tendance semble se confirmer au regard de l'actualisation des données présentée ci-dessous.

S.P.A.C.	2024		2025	
	C.F.U.	B.P.	B.S.	TOTAL
A. Recettes Réelles Exploitation (R.R.E.)	1 390	2 010	10	2 020
Tarifs des redevances	637	900	10	910
Autres taxes (PFAC,)	710	700	0	700
Participation CASUD	0	400	0	400
Autres recettes	43	10	0	10
B. Dépenses Réelles Exploitation (D.R.E.)	827	890	90	980
Charges à caractère général	41	100	-20	80
Charges de personnel	220	200	0	200
Intérêts de la dette	543	510	0	510
Annulation Titres (Non valeurs, annul°, .)	23	20	0	20
Provisions pour dépréciation	0	0	0	0
Autres dépenses	0	60	110	170
EPARGNE BRUTE (A-B)	563	1 120	- 80	1 040
(-) Remboursement emprunt	772	770	0	770
EPARGNE NETTE	- 209	350	- 80	270



Comme évoqué au moment de l'examen du Budget Primitif 2025, le renforcement des recettes courantes d'exploitation (amplification des taxes PFAC en lien avec la politique de logement, instauration temporairement sur une période triennale d'une subvention annuelle d'équilibre de 400 K€) contribue fortement à l'amélioration de la trajectoire financière du budget annexe de l'assainissement collectif.

Du côté des dépenses réelles d'exploitation du service, celles-ci restent contenues à moins de 1 M€ malgré un réajustement des prévisions budgétaires de l'ordre de 0,09 M€ (+10 %) à ce Budget Supplémentaire en vue de financer :

· les intérêts moratoires prévus dans le cadre de l'exécution des marchés de travaux;



ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

la création du dispositif partenarial d'aide financière avec l'Office de l'Eau en faveur des usagers effectuant des travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif (reversement de l'aide versée par l'Office de l'Eau).

Ainsi, le rétablissement annoncé des marges d'autofinancement (épargne nette positive à 270 k€) permettra de poursuivre le programme d'investissement, maintenu à plus de 4 M€ cette année.

2. Un programme d'investissement encadré

Communauté d'Agglomération du Sud

Il a été inscrit au Budget Primitif 2025 plus de 4 M€ de dépenses d'équipement sans recourir à l'emprunt (processus de désendettement bancaire engagé depuis 2024). Cette ambition annoncée en début d'année est maintenue.

Il est proposé ci-dessous le tableau actualisé de financement prévisionnel des principales opérations de la section d'investissement.

SPAC	2024	2025			
	C.F.U.	B.P.	B.S.	TOTAL	
A. TOTAL EMPLOI (1+2)	1 387	4112	709	4 821	
(1) Dépenses Financières	37	0	0	0	
Autres Dépenses	37	0	0	0	
(2) Dépenses Equipement	1 350	4 112	709	4 821	
Etudes	383	0	0	0	
Equipement	5	0	0	0	
Travaux	962	4 112	0	4 112	
Travaux (report n-1)	0	0	709	709	
D. TOTAL DESCOUDERS (2.4)	2 522	4440	4 400	F 60F	
B. TOTAL RESSOURCES (3+4)	2 522	4112	1 493	5 605	
(3) Recettes Financières	- 30	750	1 537	2 287	
Excédent fonct. Capitalisé	0	0	1 617	1 617	
Dotation FCTVA	179	400	0	400	
Epargne Nette	- 209	350	- 80	270	
(4) Recettes Equipement	2 552	3 362	- 44	3 318	
Subventions	2 552	2 362	- 610	1 752	
Subvention CASUD	0	1 000	500	1 500	
Subventions (report n-1)	0	0	66	66	
Emprunts	0	0	0	0	
SOLDE DE L'EXERCICE (B-A)	1 135	0	784	784	
Solde au 1er janvier	- 302	0	- 784	- 784	
Solde au 31 décembre	833	0	0	- 784	
Stock de dette au 31 décembre	18 423	17 653	0	17 653	

Il est rappelé ci-après les opérations ouvertes cette année après le vote du Budget Primitif.

SPAC					
Communes	N° AP	INTITULÉS	COÛT A.P. (TTC)	Cumul CP réalisés au 1er janv. 25	B.P. 2025
I. AP/CP en cours			8 680 000,00		2 282 000,00
Commun	2023900	EU 2023	8 680 000,00	85 449,40	2 282 000,00
II- Autres opération	ns (hors AP/Cl	P)			1 830 000,00
Commun		Schéma directeur			200 000,00
Commun		Tx concessif Run			100 000,00
Commun		Tx divers EU			200 000,00
St-Joseph		Etude REUT			50 000,00
Tampon		PR Adam de Villiers			380 000,00
Tampon		Participation Travaux STEU			300 000,00
Tampon		Etude STEU à la PDC			100 000,00
Entre-Deux		Voiries Bras Long (MOU)			400 000,00
Entre-Deux		Etudes STEU			100 000,00
	TOTAL GE	NERAL (I+II)			4 112 000,00

A ce rapport de présentation sur les grandes lignes du Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de l'assainissement collectif, il est joint en annexe la maquette budgétaire établie selon l'instruction comptable M4.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de l'assainissement collectif, voté chapitre par chapitre,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (02 voix contre : Mme BASSIRE Nathalie, M. FONTAINE Gilles),

- approuve le Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de l'assainissement collectif, voté chapitre par chapitre,



ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention: 00

Communauté d'Agglomération du Sud

Contre: 02

Pour: 39

POUR EXTRAIT CONFORME, La Secrétaire de séance,

Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,

Jacquet HOARAU

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24974008500058

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD

POSTE COMPTABLE DE : SGC de Saint-Pierre

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET: SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLECT (3)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
	19
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	19 23
·	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	41
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	44
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	45
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	46
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	47
B1.7 - Etat des engagements reçus	48
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	50
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	51
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	54
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	55
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	56

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSA

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **VUE D'ENSEMBLE**

EXPLOITATION

			·
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	700 000,00	9 548,26
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 690 451,74
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	700 000,00	700 000,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	1 617 018,45
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	708 603,35	566 018,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 474 433,10	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 183 036,45	2 183 036,45
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 883 036,45	2 883 036,45
L.			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	100 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	80 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	otal des dépenses de gestion des services	300 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	280 000,00
66	Charges financières	510 000,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	190 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	890 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	980 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 090 000,00		610 000,00	610 000,00	1 700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	550 000,00		0,00	0,00	550 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	1 640 000,00		610 000,00	610 000,00	2 250 000,00
	TOTAL	2 530 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	3 230 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 230 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I exercice (1)	II	llouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 600 000,00	0,00	9 548,26	9 548,26	1 609 548,26
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	2 000 000,00	0,00	9 548,26	9 548,26	2 009 548,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	2 010 000,00	0,00	9 548,26	9 548,26	2 019 548,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	520 000,00		0,00	0,00	520 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	520 000,00		0,00	0,00	520 000,00
	TOTAL	2 530 000,00	0,00	9 548,26	9 548,26	2 539 548,26

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 690 451,74 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 230 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 730 000,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

Publié le

(1) Cf. Modalités de vote I.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	ııı l	IV = I + II + III
		•				
20	Immobilisations incorporelles	450 000,00	8 728,83	0,00	0,00	458 728,83
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 662 000,00	699 874,52	0,00	0,00	4 361 874,52
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 112 000,00	708 603,35	0,00	0,00	4 820 603,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	770 000,00	0,00	0,00	0,00	770 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	770 000,00	0,00	0,00	0,00	770 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses réelles d'investissement	4 882 000,00	708 603,35	0,00	0,00	5 590 603,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	520 000,00		0,00	0,00	520 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	820 000,00		0,00	0,00	820 000,00
	TOTAL	5 702 000,00	708 603,35	0,00	0,00	6 410 603,35

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 474 433,10

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 885 036,45

=

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	f		VESTISSEIVII	1		ĺ
Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	3 362 000,00	566 018,00	-610 000,00	-610 000,00	3 318 018,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 362 000,00	566 018,00	-610 000,00	-610 000,00	3 318 018,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 617 018,45	1 617 018,45	1 617 018,45
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	400 000,00	0,00	1 617 018,45	1 617 018,45	2 017 018,45
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	3 762 000,00	566 018,00	1 007 018,45	1 007 018,45	5 335 036,45
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 090 000,00		610 000,00	610 000,00	1 700 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	550 000,00		0,00	0,00	550 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	1 940 000,00		610 000,00	610 000,00	2 550 000,00
	TOTAL	5 702 000,00	566 018,00	1 617 018,45	1 617 018,45	7 885 036,45

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO | ID | 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 885 036,45

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 730 000,00
--------------------------------------------------------------------------------	--------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-20 000,00		-20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	110 000,00	0,00	110 000,00
68	B Dot. Amortist, dépréciat°, provisions 0,00		0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		610 000,00	610 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	90 000,00	610 000,00	700 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

> TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 700 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	8 728,83	0,00	8 728,83
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	699 874,52	0,00	699 874,52
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	708 603,35	0,00	708 603,35

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 474 433,10
"	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 183 036,45

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Publié le

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 548,26		9 548,26
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	9 548,26	0,00	9 548,26

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 690 451,74

700 000,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	-43 982,00	0,00	-43 982,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations			0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		610 000,00	610 000,00
	Recettes d'investissement – Total	-43 982,00	610 000,00	566 018,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 1 617 018,45 **AFFECTATION AUX COMPTES 106** TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 183 036,45

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Libellé (1) Budget de **Propositions** Vote (4) Chap / l'exercice (2) nouvelles (3) art (1) 011 100 000,00 -20 000,00 -20 000,00 Charges à caractère général (5) (6) 6228 90 000.00 -20 000,00 -20 000,00 6231 Annonces et insertions 10 000,00 0.00 0,00 012 Charges de personnel, frais assimilés 200 000,00 0,00 0,00 6215 Personnel affecté par CL de rattachement 200 000,00 0,00 0,00 014 Atténuations de produits (7) 0,00 0,00 0,00 Autres charges de gestion courante 0.00 65 0,00 0,00 TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 300 000,00 -20 000,00 -20 000,00 = (011 + 012 + 014 + 65)66 Charges financières (b) (8) 510 000,00 0,00 0.00 66111 Intérêts réglés à l'échéance 510 000,00 0,00 0,00 Charges exceptionnelles (c) 80 000,00 110 000,00 110 000,00 60 000,00 40 000,00 40 000,00 6711 Pénalités de retard sur marchés 6718 40 000.00 40 000.00 0.00 Autres charges exceptionnelles gestion 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs 20 000.00 0.00 0.00 30 000,00 30 000,00 6742 Subventions exceptionnelles d'équipement 0,00 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0.00 0.00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 0,00 0,00 0,00 **TOTAL DES DEPENSES REELLES** 890 000,00 90 000,00 90 000,00 <u>= a + b + c + d + e + f</u> 023 Virement à la section d'investissement 1 090 000,00 610 000,00 610 000,00 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 550 000,00 0,00 0,00 6811 550 000,00 0,00 0,00 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 1 640 000,00 610 000,00 610 000,00 D'INVESTISSEMENT 043 0.00 Opérat° ordre intérieur de la section 0.00 0.00 TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE 1 640 000,00 610 000,00 610 000,00 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2 530 000,00 700 000,00 700 000,00 (= Total des opérations réelles et d'ordre)

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	700 000,00

Détail du calcul des ICNF au compte 66112 (8)

	Detail du culcul des loite du compte com le (c)		
ı	Montant des ICNE de l'exercice	0,00	
ı	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSA Envoye en préfecture de 14/211/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025



Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSA Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art Libellé (1) Budget de **Propositions** Vote (4) l'exercice (2) nouvelles (3) (1) 013 0.00 0.00 0.00 Atténuations de charges (5) 70 Ventes produits fabriqués, prestations 1 600 000,00 9 548,26 9 548,26 70128 Autres taxes et redevances 700 000,00 0,00 0,00 70611 Redevance d'assainissement collectif 900 000,00 9 548,26 9 548,26 73 Produits issus de la fiscalité (6) 0.00 0,00 0,00 74 Subventions d'exploitation 400 000,00 0,00 0,00 747 400 000,00 0,00 Subv. et participat° collectivités 0.00 75 Autres produits de gestion courante 0,00 0,00 0,00 TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES 2 000 000,00 9 548,26 9 548,26 (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 7576 Produits financiers (b) 0,00 0,00 0.00 77 Produits exceptionnels (c) 10 000,00 0,00 0,00 7718 10 000,00 Autres produits except. opérat° gestion 0,00 0,00 Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7) 78 0,00 0,00 0,00 **TOTAL DES RECETTES REELLES** 2 010 000.00 9 548.26 9 548.26 = a + b + c + d042 Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9) 520 000,00 0,00 0.00 777 Quote-part subv invest transf cpte résul 520 000,00 0,00 0,00 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) 0,00 0,00 0,00 TOTAL DES RECETTES D'ORDRE 520 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION 9 548,26 9 548,26 2 530 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	690 451,74
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	700 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)

- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étage en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE

Chap / art (1) Libellé (1) Budget de **Propositions** Vote (4) l'exercice (2) nouvelles (3) 20 450 000,00 0,00 0,00 Immobilisations incorporelles (hors opérations) 450 000,00 2031 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles (hors opérations) 0,00 0,00 0.00 22 Immobilisations reçues en affectation (hors opérations) 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours (hors opérations) 3 662 000,00 0,00 0,00 Installat°, matériel et outillage techni 2315 3 662 000,00 0.00 0.00 4 112 000,00 0,00 0,00 Total des dépenses d'équipement 10 Dotations, fonds divers et réserves 0,00 0,00 0,00 0,00 13 Subventions d'investissement 0.00 0.00 16 Emprunts et dettes assimilées 770 000,00 0,00 0,00 1641 Emprunts en euros 770 000,00 0,00 0,00 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 18 0,00 0,00 0,00 26 Participat° et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0.00 0.00 020 Dépenses imprévues 0,00 0,00 0,00 Total des dépenses financières 770 000,00 0,00 0,00 Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers 0,00 0,00 0.00 **TOTAL DEPENSES REELLES** 4 882 000,00 0,00 0,00 040 Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) 520 000,00 0,00 0,00 Reprises sur autofinancement antérieur 520 000.00 0.00 0,00 139111 520 000,00 Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau 0.00 0,00 Charges transférées 0,00 0,00 0,00 041 Opérations patrimoniales (9) 300 000,00 0,00 0,00 2315 Installat°, matériel et outillage techni 300 000,00 0,00 0,00 TOTAL DEPENSES D'ORDRE 820 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 5 702 000,00 0,00 0,00 (= Total des dépenses réelles et d'ordre)

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	708 603,35
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 474 433,10
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 183 036,45

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote. I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 362 000,00	-610 000,00	-610 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 362 000,00	-610 000,00	-610 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	1 000 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 362 000,00	-610 000,00	-610 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	1 617 018,45	1 617 018,45
10222	FCTVA	400 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	1 617 018,45	1 617 018,45
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	400 000,00	1 617 018,45	1 617 018,45
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	3 762 000,00	1 007 018,45	1 007 018,45
021	Virement de la section d'exploitation	1 090 000,00	610 000,00	610 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	550 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	320 000,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	44 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	186 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	ELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 640 000,00	610 000,00	610 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	300 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 940 000,00	610 000,00	610 000,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 702 000,00	1 617 018,45	1 617 018,45

RESTES A REALISER N-1 (9)	566 018,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 183 036,45

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSA	Envoyé en préfecture le 14/11/2025
	Reçu en préfecture le 14/11/2025
III – VOTE DU BUDGET	Publié le

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

A1.1

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

A1.2

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					23 968 300,00									
1641 Emprunts en euros (total)					23 968 300,00									
1259467	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/11/2013	01/11/2013	01/05/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	s	С	0	A-1
1268360	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	30/12/2014	01/06/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	S	С	0	A-1
1271238	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	01/06/2015	01/12/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	S	С	0	A-1
1271298	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/11/2013	04/11/2013	01/12/2015	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	3,710	EUR	S	С	0	A-1
5317946-BA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/09/2019	04/05/2023	01/12/2025	4 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	3,750	EUR	A	С	0	A-1
C RE 1573 02 Y	Agence Française de Développement	27/02/2014	27/02/2014	31/08/2017	5 200 000,00	F	Taux fixe à 2.79 %	2,790	2,810	EUR	S	Р	0	A-1
C RE 1573 02 Y Tranche 2	Agence Française de Développement	27/02/2014	30/11/2015	31/08/2017	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	1,410	EUR	S	Р	0	A-1
CRE 1404 03 S	Agence Française de Développement	11/09/2006	20/09/2006	30/06/2007	149 000,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,650	EUR	S	Р	0	A-1
CRE 1457 07E T1	Agence Française de Développement	22/12/2009	27/07/2011	30/06/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 3.1 %	3,100	3,120	EUR	S	Р	0	A-1
CRE 1457 07E T2	Agence Française de Développement	22/12/2009	30/06/2011	30/06/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,890	2,910	EUR	S	Р	0	A-1
CRE 1779 02 G-T1	Agence Française de Développement	13/12/2019	19/12/2019	31/07/2020	1 587 000,00	F	Taux fixe à 0.63 %	0,630	0,640	EUR	S	С	0	A-1
CRE 1779 02 G-T2	Agence Française de Développement	13/12/2019	20/12/2019	31/07/2020	2 283 000,00	F	Taux fixe à 0.41 %	0,410	0,420	EUR	s	С	0	A-1
MON233815EUR	SFIL CAFFIL	15/09/2005	15/09/2005	01/10/2006	149 300,00	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,520	EUR	A	С	0	A-2

Reçu en préfecture le 14/11/2025

			Publié le											
			Date					Taux	initial		D : 974-2497	40085-2025	1107-08_202	251107-BF
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					23 968 300,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ublié le

 S^2LO

A1.2

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01/	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		18 422 890,65					769 401,86	510 791,89	0,00	76 752,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 422 890,65					769 401,86	510 791,89	0,00	76 752,87
1259467	N	0,00	A-1	1 266 666,74	18,83	F	Taux fixe à 3.58	3,580	66 666,66	44 356,50	0,00	6 978,76
1268360	N	0,00	A-1	1 333 333,40	19,92	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	66 666,66	47 368,96	0,00	3 670,93
1271238	N	0,00	A-1	1 366 666,73	20,42	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	66 666,66	48 568,17	0,00	3 767,53
1271298	N	0,00	A-1	1 230 000,00	20,42	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	60 000,00	44 665,99	0,00	3 464,83
5317946-BA	N	0,00	A-1	4 000 000,00	49,92	٧	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	80 000,00	150 000,00	0,00	12 250,00
C RE 1573 02 Y	N	0,00	A-1	4 120 856,67	19,16	F	Taux fixe à 2.79 %	2,810	161 581,34	113 852,68	0,00	36 821,26
C RE 1573 02 Y Tranche 2	N	0,00	A-1	758 867,19	19,16	F	Taux fixe à 1.4 %	1,410	34 099,73	10 505,21	0,00	3 382,25
CRE 1404 03 S	N	0,00	A-1	20 148,03	2,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,650	9 893,27	640,63	0,00	0,00
CRE 1457 07E T1	N	0,00	A-1	512 112,28	15,00	F	Taux fixe à 3.1 %	3,120	27 285,11	15 665,65	0,00	0,00
CRE 1457 07E T2	N	0,00	A-1	633 374,61	15,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,910	34 277,43	18 058,65	0,00	0,00
CRE 1779 02 G-T1	N	0,00	A-1	1 301 340,00	20,08	F	Taux fixe à 0.63 %	0,640	63 480,00	8 211,77	0,00	3 314,37
CRE 1779 02 G-T2	N	0,00	A-1	1 872 060,00	20,08	F	Taux fixe à 0.41 %	0,420	91 320,00	7 687,93	0,00	3 102,94

Reçu en prefecture le 14/11/202	25	0		0		_
Publié le	-)	L	J	V	

					E	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N			Publié le		3.70~
							Taux d'intérêt			Annuité d	ID 974-24	9740085-20251107-	08_20251107-BF
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital		s d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
MON233815EUR	N	0,00	A-2	7 465,00	0,75	V	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	4,840	7 465,00		1 209,75	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 422 890,65					769 401,86		510 791,89	0,00	76 752,87

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ublié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAU

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	,								TAUX (HUN		-			
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
MON233815EUR	SFIL CAFFIL	149 300,00	7 465,00	2	20,00		(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	0,00	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	4,840	1 209,75	0,00	0,04
TOTAL (A)		149 300,00	7 465,00						0,00			1 209,75	0,00	0,04
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		149 300,00	7 465,00						0,00			1 209,75	0,00	0,04

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLECT - BS - 2025

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025 52L6

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

Page 24

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

A1.4

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	12	1	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,97	0,04	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	18 415 425,65	7 465,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	orunt couvert					I	Instrument de couverture							
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

5²L0~

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'ii	nstrument de couve	rture			
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	B	Taux payé		Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)		
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

С	OMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC	Envoyé en préfecture le 14/11/20 Reçu en préfecture le 14/11/2029		
	IV – ANNEXES	Publié le	0 20254407 DE	
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	ID: 974-249740085-20251107-0	A1.6	

A1.6 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN** METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2010-06-29
CGCT): 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel informatique	3	29/06/2010
L	Réseaux d'assainissement	50	29/06/2010
L	station d'épuration : ouvrages lourds	60	29/06/2010
L	station d'épuration : ouvrages courants	30	29/06/2010
L	Engins de Travaux Publics	8	29/06/2010
L	Véhicules de service	6	29/06/2010
L	Outillages et matériels d'exploitation	10	29/06/2010
L	Mobiliers et matériels de bureau	10	29/06/2010
L	Logiciels	3	29/06/2010
L	Réseau d'assainissements	50	29/06/2010

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

AS.1 ETAT DEGT ROVIGIONO ET DEG DEI REGIATIONO										
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N				
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES										
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC	Reçu en préfecture le 14/11/20		
IV – ANNEXES	Publié le		
ELEMENTS DU BILAN	ID: 974-249740085-20251107	-08_20251107-BF	
ETALEMENT DES PROVISIONS		A3.2	

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-1 474 433,10	-1 474 433,10	-1 474 433,10
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-142 585,35	-142 585,35	-142 585,35
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-1 617 018,45	-1 617 018,45	-1 617 018,45

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		TotaV(2≹)e
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	1 617 018,45	1 617 018,45	1 617 018,45
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-1 617 018,45	-1 617 018,45	-1 617 018,45
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 290 000,00	0,00	0,00	1 290 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 040 000,00	610 000,00	610 000,00	2 650 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	750 000,00	610 000,00	610 000,00	1 360 000,00

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séan

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
ll .	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES JURCES PROPRES =A + B	1 290 000,00	0,00	0,00
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	770 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	770 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	520 000,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	520 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECET	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 2 040 000,00	610 000,00	VI 610 000,00
Ressou	ırces propres externes de l'année (a)	400 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	400 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressou	urces propres internes de l'année (b) (3)	1 640 000,00	610 000,00	610 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28153	Installations à caractère spécifique	320 000,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	44 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	186 000,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	1 090 000,00	610 000,00	610 000,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

IV - ANNEXES

A5.1.1

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

IV - ANNEXES

A5.2.1

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

	Reçu en prefecture le 14/11/2025
IV – ANNEXES	Publié le
FLEMENTO DU DU AN DETAU DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	AI

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilisa pro d'amorti de l'emp Année	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux	Taux initi Index (4)	Taux actua-	 à la date lu budget Index (4)	 Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSA Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN

GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0.00
Tart dee garanties a emprant describes da inte de l'exercise en 75 (e)	., .,	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC Reçu en préfecture le 14/11/2025 Publié le IV - ANNEXES

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC Reçu en préfecture le 14/11/2025 Publié le IV - ANNEXES ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES E

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la restante du marché de partenariat (3)				erser pour la durée
			Nature des				Montant	ntant	Part investissement				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Marchés de parte	enariat (1)												
		SOL	JS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux	Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
	SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES E **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00	
8018 Autre	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes publics					0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

IV - ANNEXES

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00	
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
Engageme	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

IV - ANNEXES **ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	(**************************************		Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)		
2018200 EU	1 250 000,00	-1 250 000,00	0,00	1 178 909,20	0,00	0,00		
pente dOrange								
Songe								
Entre-Deux								
2021102 EU	4 790 000,00	-4 790 000,00	0,00	4 639 106,43	0,00	0,00		
2021 Tampon								
2023900 EU	8 680 000,00	0,00	8 680 000,00	85 449,40	2 282 000,00	6 312 550,60		
2023								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

CC	DMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC	Envoyé en préfecture le 14/11/20 Reçu en préfecture le 14/11/2029		
	IV – ANNEXES	Publié le	8 20251107-RE	
	ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ublié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

, 10

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

OD ADEO OU EMPLOIO (4)	ЕМГ	PLOIS BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
GRADES OU EMPLOIS (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

²⁵**S**²**LO**

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique. SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation. POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 hábitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT **EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

IV - ANNEXES

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agent cat A, B et C	В	14	200 000,00
TOTAL GENERAL	В	14	200 000,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

IV - ANNEXES ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

С	OMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLEC	Reçu en préfecture le 14/11/2025		
	IV – ANNEXES	Publié le	N	
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET	ID: 974-249740085-20251107-08 ANNEXE	_20251107-BF	

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSA Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-08_20251107-BF **IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES** D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A le

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE - SIGNATURES BUDGET SUPPLEMENTAIRE 202.

SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLECTIF

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES : Contre : 2 Abstentions : θ Pour : 39

Date de convocation : $\frac{30}{10}$

Présenté par Monsieur Jacquet HOARAU

A le Tampon, le $\frac{2}{100}$

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session ordinaire.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture, le et de la publication, le/2025